

Affaire suivie par Laure Picard (03.86.46.38.01)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER SAINT-SIMEON DU 13 DÉCEMBRE 2017

L'Assemblée de quartier St-Siméon s'est réunie le mercredi 13 décembre 2017, à 19 heures, à la Maison de quartier St-Siméon.

PRESENTS

Guy FEREZ	Maire d' Auxerre
Guy PARIS	1 ^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la citoyenneté
Jacques HOJLO	Élu référent en charge du quartier
Catherine BOQUET	Présidente du Conseil de quartier
Jocelyne VOYER	Représentante à la Commission des quartiers
Emmanuel BOQUET	Suppléant à la Commission des quartiers
Pierre GUILLERMIN	Représentant au Comité Consultatif de la Circulation
André DIEUTRE	Membre du Conseil de quartier
Noureddine MAHHA	Membre du Conseil de quartier

EXCUSEE

Souad **AOUAMI** Éluée en charge du quartier

Et la participation de 68 habitants du quartier

Ordre du jour :

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

1 - Ouverture par Monsieur Guy Paris

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des habitants de leur présence. Il remercie également les représentants des différents services municipaux, leurs directions et le service Cohésion Sociale et Solidarité. Il précise que cette Assemblée est non électorale.

Il présente ensuite le nouveau dépliant remis à chacun et rappelle que le dispositif de démocratie de proximité existe depuis 2002. Les missions du Conseil de quartier sont :

- Améliorer les conditions de vie des habitants dans le quartier,
- Accompagner une dynamique citoyenne,
- Participer et/ou créer l'animation du quartier,
- Saisir les services compétents de tout problème.

En sujet propre à chaque Conseil de quartier sont indiqués :

- la périodicité des réunions,
- les noms, prénoms et délégations,

- les réalisations de cette année,
- les projets pour 2018.

Il rappelle que les projets, les réalisations initiés par le Conseil de quartier doivent correspondre aux besoins et attentes des habitants.

Il rappelle également l'utilité de communiquer avec le service *Allô Mairie* par téléphone ou mail. Les demandes sont enregistrées : 231 pour le quartier St-Siméon entre le 15 octobre 2016 et le 15 octobre 2017. L'équipe mobile constate et intervient si le dommage n'est pas trop important. Dans le cas contraire, la demande est transmise au service concerné. Une réponse est apportée au requérant.

Retour sur les échanges de l'Assemblée du 30 novembre 2016

Stationnements gênants dans les allées : les places PMR (pour Personnes à Mobilité Réduite) sont utilisées par des usagers de façon anarchique.

Demande de passages réguliers de la Police Municipale pour verbalisation.

→ La Police Nationale et la Police Municipale sont passées et ont verbalisé.

Points d'Apports Volontaires : gros problème au niveau du ramassage et du positionnement des containers sur le quartier.

→ La CA confirme qu'il n'est souvent pas possible de procéder aux ramassages en raison des véhicules garés de manière gênante.

Positionner un ralentisseur au niveau du 13/15, allée du Foulon

→ Une enveloppe sera réservée en 2018 pour l'achat et la pose de ralentisseurs sur l'ensemble de la Ville.

Aménagement de la place des Cordeliers

Ce grand projet ambitieux a été lancé par le Conseil Municipal sur le mode de la concertation.

Quatre groupes de travail sont constitués, composés d'habitants, de conseillers de quartiers et d'experts :

- Groupe 1 - archéologie, histoire, patrimoine,
- Groupe 2 - mobilités, partage de l'espace,
- Groupe 3 - usages : commerce, activités, habitat, manifestations, rassemblements, rencontres.
- Groupe 4 - nature en ville, énergies nouvelles, la lumière, l'eau, la vulnérabilité.

Ce travail va produire des idées, va phosphorer. Les scénarios seront étudiés et discutés.

Des sondages de terrain seront effectués qui détermineront la nécessité ou non d'engager des fouilles.

Modification des équipements de quartier

Jusqu'à présent, tous les quartiers n'étaient pas couverts par un équipement de quartier : Maison de quartier et/ou Centre Social. Dans certains cas les deux sont présents, dans d'autres aucun.

La Ville d'Auxerre souhaite que chaque habitant puisse se référer et être rattaché à un équipement de territoire, à proximité de chez lui.

Les actions proposées dans les Centres Sociaux et les Maisons de quartier œuvrent dans des domaines communs : information du public, orientation vers une structure adaptée à chaque besoin, développement d'activités et d'ateliers collectifs pour différents publics, animations festives sur le quartier, ...

La Ville d'Auxerre souhaite répondre au mieux aux besoins de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur situation, en mutualisant ces deux équipements afin d'élargir l'offre d'actions proposées.

Guy Paris laisse la parole à Julia Zongo, responsable du service Quartiers-Citoyenneté, qui fait une présentation du projet qui s'inscrit dans le quartier à l'identique de ceux menés sur les autres quartiers de la Ville.

Équipement Fitness extérieur

Invités par la ville de Nevers en 2013, les membres des Conseils de quartiers avaient visité un espace implanté d'agrès de musculation et de détente extérieur, en libre accès. Cet aménagement avait suscité un vif intérêt et une envie de réalisation sur Auxerre.

Il convenait de retenir un site visible, passant, lieu de promenades, qui regroupait le maximum d'avantages (accès faciles, forte fréquentation, mixité, stationnement, éclairage, ...). Le choix s'est porté sur l'espace inoccupé près du terrain de football synthétique du Stade Auxerrois.

Cet espace, composé de 7 agrès dont 3 spécifiques aux personnes à mobilité réduite, a été conçu pour encourager la pratique du sport de façon autonome, gratuite et ludique.

L'inauguration a eu lieu le samedi 25 novembre 2017.

La parole est donnée à Catherine Boquet, présidente du Conseil de quartier St-Siméon

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier

La présidente souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'Assemblée.

Elle remercie tous les membres du Conseil de quartier pour leur engagement et leur participation active dans le bon sens de l'intérêt général.

Les membres du Conseil de quartier se présentent à tour de rôle.

La présidente revient sur la présentation faite par Julia Zongo du projet de nouvel équipement en pointant les éléments positifs d'un tel projet.

Le bilan global du Conseil de quartier est plutôt positif. La présidente note pourtant qu'une grande partie des problèmes rencontrés sont notamment dus à un manque de communication des habitants entre eux. En effet, le Conseil de quartier constate que pour la majorité des demandes qui lui sont adressées, seule une minorité des habitants s'est concertée. De ce fait une partie est satisfaite et certains sont plutôt sur la critique. Elle souligne que pour le « bien vivre ensemble », le dialogue est essentiel.

La parole est donnée à Monsieur le Maire.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui se sont déplacées et rappelle l'intérêt qu'il porte à ces rencontres. Il remercie aussi les membres du Conseil de quartier pour leur engagement. Il revient sur la présentation du nouvel équipement et sur la configuration du quartier, en précisant que la collectivité travaille activement sur l'ensemble des ces spécificités à prendre en compte dans le projet.

Afin que tous puissent prendre la parole, il propose de suite de donner la parole à l'Assemblée.

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
Lotissement St-Siméon	Les habitants du lotissement se sentent parfois « persona non gratta » (sentiment qui ressort dans le cadre de l'enquête de territoire). Le quartier ne se limite pas aux établissements privés du quartier, groupe scolaire St-Joseph et Ste-Thérèse, comme pourrait le laisser croire la presse ...	M. le Maire donne la parole à Julia Zongo qui revient sur le découpage du quartier et qui explique que le découpage est celui de l'INSEE et non celui de la collectivité.

<p>Lotissement St-Siméon (suite)</p>	<p>Inquiétude également de ces habitants sur les prochains départs en retraite des médecins du quartier. Les espaces libres dans la galerie d'Intermarché ne pourraient-ils pas servir à mettre en place une « maison médicale » ?</p>	<p>Sur l'éventuel « désert médical » le Maire rappelle que les jeunes médecins décident seuls du lieu où ils s'installent, qu'il y a de plus en plus de femmes médecins et que celles-ci souhaitent avoir des horaires avec moins d'amplitude. Ces éléments incitent les jeunes médecins à pratiquer à l'hôpital plutôt que de s'installer à leurs comptes. Le Maire informe qu'il est en train de travailler avec des médecins de l'hôpital sur un projet de création d'un centre de soins avancé (en dehors des urgences).</p>
<p>7 allée Heurtebise</p>	<p>Panne récurrente de l'ascenseur dans cet immeuble à 7 étages, problème de badges de porte qui circulent illégalement et qui favorisent le « squat » dans le hall</p>	<p>Jacques Hojlo prend note du problème de l'ascenseur et s'en occupe très rapidement. Pour le problème des badges, l'OAH est informée. Les services des polices effectuent des passages afin d'éviter les présences dans les halls. Il précise qu'un maximum d'interphones ont été installés sur la première porte du bâtiment pour plus de sécurité.</p>
<p>Avenue-de-Chatenoy</p>	<p>- Des voitures qui font demi tour, qui roulent trop vite, ces problèmes sont en grande partie dus à l'installation du Drive. - Attente de la mise en place de l'accessibilité de l'arrêt de bus pour les Personnes à Mobilité Réduite.</p>	<p>- M. le Maire et le responsable du Drive sont conscients des problèmes et réfléchissent ensemble à des solutions. Le responsable du Drive est en négociation avec le propriétaire d'un terrain accolé à sa parcelle, ce qui permettrait de désencombrer lors de l'attente. Ces éléments seront revus avec le service Cadre de Vie - La demande a bien été enregistrée par les services.</p>
<p>Déjections canines</p>	<p>Trop de déjections canines sur l'espace public, les trottoirs, les espaces verts. Proposition par une habitante de mettre en place un espace « dédié » aux animaux</p>	<p>M. le Maire précise que la mise en place d'un espace spécifique est compliquée en raison de certaines normes d'hygiène et d'entretien de ces espaces. Il propose l'installation de plus de « Toutounets » et de renforcer les campagnes de sensibilisation. La présidente du Conseil de quartier informe qu'il y en a déjà beaucoup sur le quartier et qu'il s'agit plutôt de problèmes d'incivilités.</p>
<p>Parc du Merlot</p>	<p>Beaucoup de problèmes de trafic, d'agressivité et d'incivilités</p>	<p>M. le Maire fera de nouveau appel aux services de Police.</p>
<p>Installation et changement : des interphones et des compteurs électriques</p>	<p>À quand la fin de l'installation des interphones extérieurs ? À quand le changement des compteurs électriques ?</p>	<p>Jacques Hojlo informe que 10 interphones sont installés chaque année. Le changement des compteurs électriques est programmé par tranche annuelle.</p>

Stationnement PMR sur l'ensemble de la ville et vignette « CRIT'AIR »	Dans le cadre du réaménagement du stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite sur la ville, la gratuité sera-t-elle maintenue ? Certaines places seront-elles supprimées ?	M. le Maire, informe que le nombre de places de stationnement ne diminue pas et que la gratuité pour les places PMR est maintenue. Il n'y a pas de mise en place de vignette « CRIT'AIR » pour le moment sur la commune.
Places de parking PMR à St-Siméon	Les emplacements ne sont pas toujours bien identifiés, notamment à cause des marquages au sol qui s'effacent. Encore trop de stationnement « sauvage », avec des cartes falsifiées voire sans carte	M. le Maire demande à la direction Cadre de Vie de faire le nécessaire. Concernant le stationnement sauvage, il y a là aussi un non respect de la réglementation et un manque de civisme. Les services de Police sont informés.
Projet « maison médicalisé » à l'hôpital	Comment pérenniser ce projet en sachant qu'un grand nombre de médecins ne sont qu'intérimaires ?	M. le Maire informe que si le projet se développe et prend vie, un certain nombre de médecins sera embauché.
Fleurissement du quartier	Auxerre Magazine a récemment donné les montants pour le fleurissement de la Ville. Certains habitants s'étonnent de ces montants « réservés » au cœur de Ville, alors que sur leur quartier, il y a de moins en moins de fleurs et pour cette année, pas du tout de sapin pour Noël. Deux agréments qui contribuent au bien vivre dans son quartier.	M. le Maire répond que la collectivité a concentré la décoration de Noël plutôt en centre ville, autour de lieux « stratégiques », en cette période de fêtes. La direction Cadre de Vie va étudier la possibilité d'enrichir le fleurissement sur le quartier.
Ecole Ste-Thérèse	Dangerosité autour de l'école Ste-Thérèse aux horaires scolaires	M. le Maire indique que la direction Cadre de Vie va reprendre ce dossier.
Allée de Barbienne	Au niveau du bâtiment 2, les encombrants sont ramassés les lundis mais déposés à n'importe quel moment. De ce fait, les trottoirs sont impraticables.	M. le Maire indique qu'un travail est en cours avec les services de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois sur l'information des habitants et les passages des différentes collectes : ordures ménagères, tri sélectif et encombrants.
Fibre optique	Les habitants du quartier se demandent à quel moment la fibre optique sera installée.	M. le Maire répond que l'échéance est 2018 pour le quartier St-Siméon et 2020 pour l'ensemble de la Ville.
Allée de la Colémine	Problèmes devant l'école au moment de la dépose des enfants : stationnement sauvage, incivilités, agressivité ...	M. le Maire précise que les services de Police sont venus plusieurs fois, suite à de nombreuses réclamations. Toutefois la Police Municipale programmera des passages. Ces problèmes sont avant tout de l'incivilité.
Allée des Palmes	Il existe 3 Points d'Apport Volontaire à l'entrée de cette allée, signalés par un panneau. Celui-ci a été arraché et non remplacé.	M. le Maire demande à la direction Cadre de Vie de remettre cette signalétique.

Barbecue	Les habitants du quartier se demandent pourquoi il n'y a pas, comme dans certains autres quartiers, un barbecue pour tous.	M. le Maire précise que le Conseil de quartier peut en faire la demande.
----------	--	--

La présidente du Conseil de quartier explique que les conseillers sont peu nombreux, qu'ils se mobilisent sur beaucoup d'actions du quartier et que les habitants qui souhaiteraient les rejoindre ou venir aider ponctuellement seraient les bienvenus. Ils peuvent joindre le Conseil de quartier par le biais de la Maison de quartier.

L'Assemblée est levée à 21 heures 30.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent en invitant les habitants de l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

Guy PARIS